

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 JUILLET 2020

Délibération n° D-2020-220

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30/06/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 13/07/2020

Remise tarifaire aux usagers de l'Acclameur et du Golf dans le
cadre de la crise sanitaire Covid 19

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA

Direction Animation de la Cité

Remise tarifaire aux usagers de l'Acclameur et du Golf dans le cadre de la crise sanitaire Covid 19

Madame Christine HYPEAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort dispose de deux équipements municipaux faisant l'objet d'une délégation de service public. Il s'agit de l'Acclameur et du Golf municipal de Romagné. Chaque contrat de délégation de service public dispose de grilles tarifaires adoptées en Conseil municipal.

Or, la crise sanitaire a engendré la fermeture de ces établissements, comme tous les équipements sportifs. Par là même, des usagers n'ayant pas pu pratiquer leur activité alors qu'ils ont payé leur abonnement ou leur cotisation, pourraient s'estimer lésés et demander le remboursement de la quote part trop perçue par le délégataire.

Pour conserver des relations commerciales propices au développement des activités, il est proposé de laisser la possibilité aux deux délégataires, à savoir la SO SPACE pour le contrat de DSP de l'Acclameur, et BLUE GREEN pour le contrat de DSP du golf municipal, de pratiquer des remises commerciales correspondant à la période de fermeture des équipements qu'ils gèrent.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser la mise en place de remises commerciales sur les abonnements et les cotisations perçus pendant la crise sanitaire Covid 19 lorsque l'équipement était fermé la période de fermeture de l'équipement liée à l'épidémie de Covid 19 ;

- à la SO SPACE pour la gestion de l'Acclameur

- à BLUE GREEN pour la gestion du golf municipal

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjointe déléguée

Signé

Christine HYPEAU